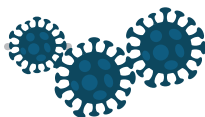


# MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19)

## LES POPULATIONS VULNÉRABLES ET LE COVID-19

Si les maladies peuvent rendre n'importe qui malade, certains Canadiens sont plus à risque que d'autres de contracter une infection et de développer de graves complications en raison de leur situation sanitaire, sociale et économique.

Les organismes, les employés et les bénévoles jouent un rôle important en empêchant ces populations de contracter ou de transmettre le virus responsable du COVID-19. Commencez par leur faire part des choses simples qu'ils peuvent faire pour se maintenir et maintenir les autres en bonne santé et aider les autres, conseillez-les s'ils présentent des signes et des symptômes et apprenez comment prendre soin des clients malades qui se remettent du COVID-19.



### Les populations vulnérables comprennent, entre autres :

Toute personne qui est :

- ▶ un adulte âgé;
- ▶ à risque en raison d'un problème médical sous-jacent (p. ex. maladie cardiaque, hypertension, diabète, maladies respiratoires chroniques, cancer);
- ▶ à risque en raison d'un système immunitaire affaibli à la suite d'un problème santé ou d'un traitement (p. ex. chimiothérapie).

Toute personne qui présente l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- ▶ difficulté à lire, à parler, à comprendre ou à communiquer;
- ▶ difficulté à avoir accès à des soins médicaux ou à des conseils de santé;
- ▶ difficulté à prendre des mesures de prévention, comme se laver les mains souvent et se couvrir la bouche en cas de toux ou d'éternuement;
- ▶ besoin de soins médicaux spécialisés constants ou de fournitures médicales précises;
- ▶ besoin de supervision constante ou d'une aide pour conserver son autonomie;
- ▶ difficulté à accéder à un moyen de transport;
- ▶ obstacles économiques;
- ▶ emploi instable ou conditions de travail peu flexibles;
- ▶ isolement social ou géographique, par exemple, dans les communautés éloignées et isolées;
- ▶ conditions de logement peu sûres, inadéquates ou inexistantes.

### Comment les organismes peuvent aider les populations vulnérables durant une écloison de COVID-19

Prenez le temps de bien connaître les faits :

- ▶ Pour en savoir plus au sujet du COVID-19, consultez le site [canada.ca/le-coronavirus](https://canada.ca/le-coronavirus).
- ▶ Tenez-vous au courant de la situation actuelle dans votre communauté.
- ▶ Communiquez avec les responsables de la santé à l'échelle locale, provinciale et territoriale pour obtenir des renseignements, des ressources et des conseils pertinents sur le COVID-19.

Prenez le temps de vous préparer :

- ▶ Examinez votre plan de continuité des activités afin que vous et votre personnel sachiez quoi faire.
- ▶ Prévoyez les éventuelles perturbations.
- ▶ Déterminez et planifiez la façon de continuer à fournir les services les plus essentiels.
- ▶ Faites équipe avec des organismes qui fournissent des services similaires afin de communiquer les ressources et les stratégies.
- ▶ Soyez prêt à répondre aux questions du personnel, des bénévoles et de la clientèle.
- ▶ Envisagez de stocker des fournitures générales et des **produits de nettoyage**.
- ▶ Préparez-vous à des restrictions en ce qui concerne les refuges et les espaces communs.



Renseignez les employés sur les façons de prévenir la propagation du COVID-19 :

- ▶ Se laver les mains souvent à l'eau savonneuse ou utiliser un désinfectant à base d'alcool.
- ▶ Accroître l'accès aux fournitures pour l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire (p. ex. désinfectant pour les mains à base d'alcool, savon, essuie-tout, mouchoirs, contenants à déchets).
- ▶ Nettoyage des espaces, surfaces et objets fréquemment utilisés (cuisines, aires communes, aires des repas, bureaux, dortoirs, poignées de portes et robinets).
- ▶ Rester à la maison lorsqu'on est malade.
- ▶ Éviter de partager des articles personnels.
- ▶ Communiquer les étapes à suivre sur la **façon de prendre soin** d'une personne vivant dans un établissement bondé et l'isoler (y compris l'utilisation de salles de toilette séparées, si cela est possible).

Communiquer les étapes à suivre sur la façon de prendre soin d'une personne vivant dans un établissement bondé et l'isoler (y compris l'utilisation de salles de toilette séparées, si cela est possible).



**NOUS POUVONS TOUS  
CONTRIBUER À PRÉVENIR  
LA PROPAGATION DE LA  
MALADIE À CORONAVIRUS.  
POUR OBTENIR DE PLUS  
AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
CONSULTEZ LE**

site [Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus)  
ou communiquez avec nous  
**1-833-784-4397**

## Suggestions pour aider les populations vulnérables durant une écloison de COVID-19

- ▶ Fournissez des directives claires sur la façon de se laver les mains et de se couvrir la bouche lorsqu'on tousse, c'est-à-dire :
  - parlez la langue la plus couramment utilisée dans la communauté;
  - transmettez des messages courts qui expliquent des étapes simples à suivre;
  - utilisez des graphiques de grande taille et des gros caractères;
  - donnez des directives qui sont accessibles (p. ex. braille, pictogrammes);
  - posez des affiches dans les aires communes : près des éviers et des lavabos, entrées, aires de réception, salles de repos, chambres à coucher, aires récréatives, salles d'attente.
- ▶ Envisagez d'autres options de soutien, comme :
  - faire appel à des chauffeurs bénévoles ou à des services de taxi à des tarifs subventionnés au lieu des transports publics;
  - mettre en place d'autres mesures de sensibilisation ou un système de « compagnonnage »;
  - inclure des politiques permettant aux clients malades de se reposer dans des refuges pendant la journée;
  - fournir un accès à la nourriture, aux boissons et à des fournitures, dans la mesure du possible;
  - rappeler aux clients d'exécuter ou de renouveler les ordonnances et les fournitures médicales nécessaires.
- ▶ Si vous soupçonnez qu'un client est atteint du COVID-19, veuillez communiquer avec l'**autorité de santé publique** de votre région.

